VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 septembre 2020

OBJET:

Ouvertures dominicales des commerces en 2021

Rapporteur: M. le MAIRE

Délibération n°5

EXPOSE DES MOTIFS

Le régime des dérogations au principe du repos hebdomadaire a été modifié par la Loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques. Elle permet dorénavant au Maire d'autoriser les commerces de détail à ouvrir un maximum de 12 dimanches dans l'année.

Cette liste doit être arrêtée par le Maire, conformément à l'article L3132-36 du Code du travail, avant le 31 décembre pour l'année suivante. De plus, il convient, que la décision du Maire intervienne après avis du conseil municipal, et dès lors que le nombre de dimanches autorisés est supérieur à 5, après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.

La Métropole du Grand Nancy a donc été saisie afin d'accorder la possibilité aux commerces de détail de déroger au repos dominical aux dates suivantes :

- 6 dimanches pendant les fêtes de fin d'année : 21/11, 28/11, 05/12, 12/12, 19/12 et 26/12,
- 2 dimanches pour l'ouverture des soldes : 03/01 (soldes d'hiver) et 27/06 (soldes d'été).

Afin de dynamiser le commerce local sur le territoire communal, il est proposé l'ouverture de 2 dimanches supplémentaires les 2 mai et 5 septembre 2021.

PROPOSITION

Il est proposé d'émettre un avis sur les dates proposées ci-dessus afin de permettre aux commerces de détail présents sur le territoire de la commune d'Essey-lès-Nancy de déroger à 10 reprises, pour l'année civile 2021, à l'obligation au repos dominical, conformément à l'article L.3132-36 du Code du travail.

DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité, 3 voix contre (MM. THOUVENIN, VOGIN et SAPIRSTEIN) et 1 abstention (Mme MALARY), émet un avis favorable aux dates proposées.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 1^{er} octobre 2020.

Pour Extrait

Michel BREUILLE,

Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE ARRONDISSEMENT DE NANCY CANTON DE SAINT MAX

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2020

tenu sous la présidence de Michel BREUILLE - Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 28

Convocation du Conseil municipal le :
Convocation distribuée le :
Affichage du compte-rendu le :
Affichage du procès-verbal le :
18 septembre 2020
2 octobre 2020
13 novembre 2020

PRESENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, Mme Evelyne DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoints.
- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, MME HOUSSIN, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, MME MALARY, MME CREUSOT, MME MENZRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. Gabriel HOFFER à M. Gilles SAPIRSTEIN
- M. Michel PERRI à M. Christophe CHEVARDE
- M. Jean-Louis KATZ à Mme Catherine CHOPIN-RENAULD

ABSENT

M. EL JAOUHARI

SECRETAIRE DE SEANCE

M. Pascal LAURENT

Pour extrait

Michel BREUILLE,

Maire